

**TRANS-FORMATION
DU PATRIMOINE**



MOBILISATION TRANSFRONTALIÈRE AUTOUR DU BÂTI ANCIEN ET DE SES SAVOIR-FAIRE

Colloque « Patrimoine et territoire »

Comment le patrimoine peut être un moteur d'évolution du territoire ?

Station touristique du Val Joly, Eppe-Sauvage (F), 25 & 26 septembre 2014

Contexte

Le territoire transfrontalier constitué de l'Avesnois, de la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville possède une richesse patrimoniale tant d'un point de vue architectural, urbain, paysager que culturel. Ces différentes ressources définissent son caractère et révèlent son identité. Mais comment cette richesse peut-elle devenir un élément fondateur, un levier de développement du territoire ?

Les partenaires du projet «Transformation du patrimoine», mené dans le cadre du programme européen INTERREG IV, organisent ce colloque dans la continuité des actions engagées afin de réunir les acteurs de leur territoire. L'ambition est de poursuivre une réflexion collective autour de la ressource que constitue le patrimoine au regard des enjeux de développement territorial. Ce colloque se veut être le témoin d'une dynamique transfrontalière en matière de patrimoine et doit permettre de renforcer et de prolonger les synergies déjà mises en place.

Destinées prioritairement aux décideurs et aux acteurs des territoires transfrontaliers, ces deux journées de colloque, au cours desquelles interviennent des spécialistes reconnus, sont l'occasion d'échanger ensemble et de conforter la prise en compte du patrimoine comme fondement des dynamiques sociales, économiques, environnementales et culturelles du territoire.

Cet événement constitue un moment privilégié de rencontres pour envisager des perspectives communes pour l'avenir transfrontalier du territoire franco-wallon.



PATRIMOINE et TERRITOIRE Introduction

Le territoire que nous partageons a une identité forte : à la rencontre du Bas-Pays, du plateau Picard et du massif des Ardennes, relief et réseau hydrographique, bois, forêts et zones humides sont le fruit du sol et du sous-sol alors que les villes et villages nous racontent la manière dont l'homme s'en est emparé pour s'y installer, transformant nos paysages au gré des besoins et des époques. A l'heure où l'agriculture doit être raisonnée, les villes durables, les mobilités douces, quand certains nous parlent de troisième révolution industrielle, il est urgent de ré-apprendre à comprendre son territoire, ses potentialités, redécouvrir les ressources de son socle et les richesses de son histoire, etc, en bref le patrimoine dont on hérite, afin de mieux imaginer notre avenir, prolonger l'histoire et répondre aux nouveaux enjeux de société.

Programme

Jeudi 25 septembre

Vers un territoire transfrontalier partagé

9h30 – Accueil

9h45 – Introduction

10h15 – Table ronde

Le patrimoine, élément révélateur de l'identité du territoire

p.4

12h15 – Déjeuner

13h45 – Table ronde

Le patrimoine : élément fondateur d'un projet ancré dans un territoire

p.6

16h – Pause

16h15 – ATELIER

Identifier les éléments marqueurs de notre territoire transfrontalier et leurs enjeux p.9

19h – Dîner et soirée festive

Vendredi 26 septembre

Vers un avenir partagé

9h15 – Accueil

9h30 – Table ronde

Comment le patrimoine peut être à l'origine d'un projet de développement du territoire ?

p.10

10h45 – Pause

11h – Table ronde

Richesse et diversité patrimoniale ; vers une construction identitaire.

p.13

12h30 – Déjeuner

14h – ATELIER

Quels projets communs pour notre territoire transfrontalier ?

p.14

15h30 – Pause

15h45 – Restitution

16h30 – Conclusion

17h – Clôture

Les documents des intervenants seront téléchargeables sur le site internet du projet :

www.transformationdupatrimoine.eu

Le patrimoine, élément révélateur de l'identité du territoire

Patrimoine, identité, territoire... trois mots qui ici, comme ailleurs renvoient à des notions ambiguës et floues, utilisées ou appropriées par les acteurs de façon plus ou moins consciente, figée, orientée.

Dans cette première session, il est apparu qu'il pouvait être utile et constructif d'ouvrir la réflexion et la prise de position identitaire par des apports qui s'alimentent à la fois de supports indiscutables, sur lequel l'homme a peu d'emprise (le socle géographique), d'objets diversifiés en matière d'échelle ou de sens (le bâti « ordinaire » / l'héritage industriel) qui mettent également en perspective de véritables épopées de patrimonialisation et donc des jeux à la fois sociaux, politiques et scientifiques.

L'institutionnalisation au travers de l'action longue, patiente, savante de ceux qui réalisent des inventaires constitue également très certainement un indicateur de ce que la société dans son ensemble considère à un moment donné comme « patrimonial ».

Ces 4 témoignages questionnent les constructions identitaires, en cherchant – déjà – à mesurer leurs « sources », socle et sols, objets, pensées et savoirs théoriques et scientifiques, actions et décisions opérationnelles... Quels patrimoines, avec quelles valeurs, quels arguments, pour quels usages?

*Francis MELLIEZ,
géologue,
Pr. Emérite, Université Lille1,
Président, Société Géologique
du Nord,
Directeur, Maison pour la
science au service des profes-
seurs en Nord – Pas-de-Calais (F)*

Le socle du territoire

L'Ardenne est une montagne jeune », tel peut être le sous-titre de cette intervention. En effet, le dôme ardennais, qui n'a jamais été perçu comme une barrière naturelle susceptible de déterminer une frontière politique, est en surrection. Géniale hypothèse il y a 140 ans, avant l'invention des satellites, cette idée est maintenant réalité démontrée et utile pour comprendre que la faiblesse du relief régional n'empêche pas une vie géologique réelle de notre socle dans son épaisseur. Toute la région péri-ardennaise est ainsi animée de déplacements ascendants, descendants, latéraux, peu perceptibles à l'échelle de la vie humaine, mais dont les conséquences à l'échelle du millénaire commencent à être identifiées et mesurées. Reste à en diffuser la connaissance dans tous les niveaux de décision, du citoyen au parlement européen. Faute de quoi les mal-nommés risques naturels seront de plus en plus fréquents et coûteux.

*Christian BOUCHÉ,
architecte conseiller, Conseil
d'Architecture, d'Urbanisme et
de l'Environnement des
Pyrénées-Atlantiques (F)*

Intemporelle et inaltérable, l'âme de la maison basque ?

Depuis que l'Impératrice Eugénie venait y prendre les eaux, le Pays basque est à la mode. Autour de 1900, lassés du néogothique, du néo-normand, de l'orientalisme et des multiples déclinaisons de l'éclectisme, un groupe d'originaux décide de prendre de vieilles maisons basques pour modèle de ses futures villégiatures.

Après la première guerre, le succès est si fulgurant que le style en perd sa valeur de distinction sociale. A mesure que les banlieues de Bayonne, de Pau, de Toulouse, ou d'ailleurs se couvrent de pavillons néo-basques, les nantis s'en détournent abandonnant le rêve aux classes moyennes et populaires.

Les années 60/70 transforment le jeu en exigence : là où l'on pouvait construire néo-basque, désormais on le doit. Mouvements bascophiles et services de l'État, étrangement unis, conjuguent alors leurs efforts pour éradiquer des paysages toute architecture « étrangère à la Région ».

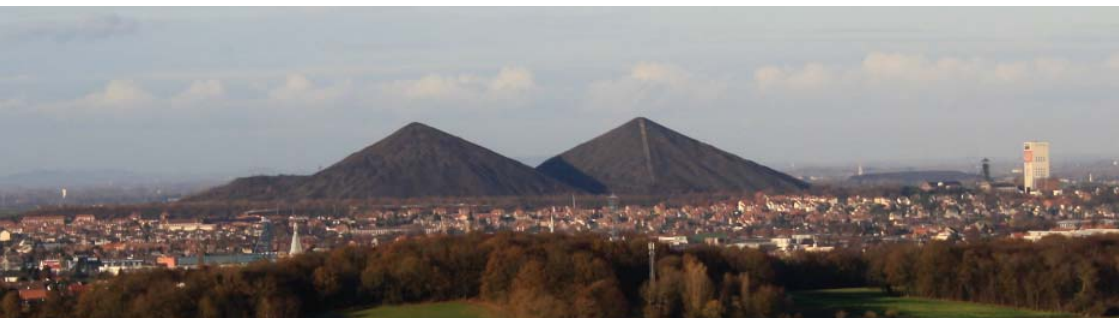
Mais la roue tourne, l'État s'efface et les militants s'essouffent. Épuisé par sa médiocre banalité, le consensus se déchire, laissant poindre des solutions ingénieuses et inventives propres à figurer un nouveau rapport au territoire.



Le Bassin minier Nord-Pas de Calais, Patrimoine mondial : un nouveau regard sur l'identité du territoire ?

Après dix années de travail et de mobilisation, le Bassin minier du Nord-Pas de Calais a été inscrit sur la Liste du patrimoine mondial de l'UNESCO en juin 2012. Parmi les multiples enjeux de cette inscription, il s'agit de bousculer les représentations et les perceptions attachées au territoire, trop fréquemment réduit aux clichés de « vieux pays noir » et à ses corollaires. A travers cette reconnaissance de prestige, l'un des objectifs est de poser sur le Bassin minier un regard renouvelé et juste, tant pour « l'extérieur » du territoire que pour « l'intérieur », c'est-à-dire la population, en lui offrant une autre lecture possible.

Marie PATOU, chargée de mission Patrimoine, Éducation, International, Mission Bassin Minier (F)



Bassin minier Nord-Pas de Calais © MBMU

La nécessaire connaissance du patrimoine et son partage avec les acteurs du territoire

Créé en 1964 par André Malraux, ministre des affaires culturelles, l'Inventaire général du patrimoine culturel recense, étudie et fait connaître les éléments du patrimoine qui présentent un intérêt culturel, historique ou scientifique. Fondée sur une méthode scientifique rigoureuse associant enquêtes de terrain, études des sources et recherches bibliographiques, cette démarche vise à produire une documentation homogène, pérenne et accessible à tous sur le patrimoine régional. Outil de connaissance ayant vocation à nourrir les politiques de valorisation et de préservation du patrimoine, l'Inventaire général - dont la compétence a été transférée aux régions en 2004 - est également un outil d'analyse et de compréhension du territoire au service des acteurs de l'aménagement durable. A sa création le Parc naturel régional de l'Avesnois a souhaité développer, en collaboration avec la DRAC, le Service régional de l'Inventaire du Nord Pas-de Calais et le Conseil d'architecture, d'urbanisme et de l'environnement du Nord, une méthode de diagnostic du patrimoine partagée et adaptée au territoire de l'Avesnois. Cette méthode s'appuie sur 3 échelles d'analyse (paysage, urbain et bâti), sur un échantillonnage au niveau du bâti et se décline par entité paysagère. L'objectif n'était pas de réaliser un inventaire exhaustif mais de disposer d'un diagnostic raisonné du patrimoine bâti qui puisse être utilisé dans le cadre de projets très divers allant de la réalisation d'un document d'urbanisme à la restauration d'un élément du patrimoine bâti. L'enjeu est de favoriser l'élaboration de projets innovants qui s'appuient sur l'existant en dotant les élus, les aménageurs et les habitants ainsi que les concepteurs de politiques publiques d'un outil de sensibilisation et d'aide à la décision. L'approche du patrimoine ne doit pas être figée mais participer au développement du territoire.

*Annaïg CHATAIN, conservatrice du patrimoine, Service Régional de l'Inventaire du Nord-Pas de Calais (F)
Corinne BURY, responsable du pôle Cadre de vie et patrimoine bâti, Parc naturel régional de l'Avesnois (F)*

Le patrimoine : élément fondateur d'un projet ancré dans le territoire

La valeur collective reconnue - ou en cours de reconnaissance - des patrimoines détermine une partie de l'action publique dont on espère évidemment qu'elle implique l'action privée, deux énergies conjuguées capables dès lors de marquer profondément la transformation inévitable et souhaitable d'un territoire qui avance.

Mais cette construction d'un « projet » local fondé sur des valeurs patrimoniales suppose que les échelles de regard et d'action, les reconnaissances et acceptations patrimoniales, les équilibres entre préservation, transformation, réinvention... soient investis au bon niveau.

Cette deuxième session du colloque propose de mettre en tension, les questions d'échelle patrimoniale (le paysage, l'espace public, l'urbanisme, l'architecture), les outils de régulation, l'acceptation sociale des valeurs portées par un patrimoine pas toujours (encore) perçu comme valorisant et aussi la place de l'expérimentation.

Elle devrait amener à la formalisation de questions fortes et qui certainement ne supposent pas de réponses établies : l'efficacité supposée de l'argument patrimonial dans les projets de territoire porte-t-elle un risque de standardisation ou de passéisme ? Quelle place pour l'innovation et l'invention ? Quels outils d'accompagnement et d'ajustement ? Quelle ouverture vers la recherche ?

*Livia de BÉTHUNE,
architecte, Agence SumProject
& SumResearch (B)*

Patrimoine et qualité des espaces publics

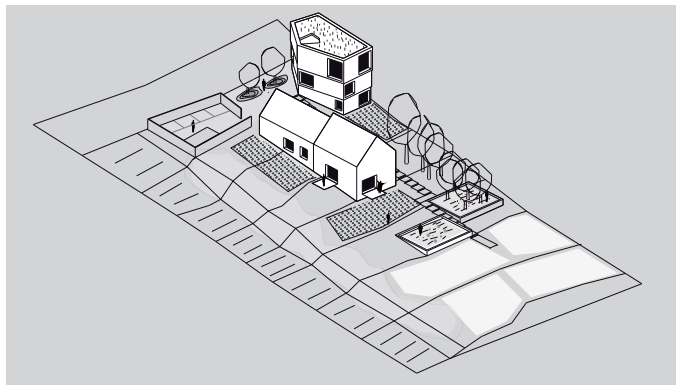
Les projets présentés sont le résultat d'une approche intégrale et d'analyses approfondies permettent de comprendre les différentes strates et les qualités des lieux et du patrimoine tant paysager qu'architectural. Les potentialités reconnues inspirent et forment la base des projets urbains, développés par SumProject et SumResearch, tel qu'à Saint Valery sur Somme, Kortrijk, Le Touquet, Bruxelles, et ...

© Sum project



Le grain Rurbain (Eppe-Sauvage, Wavran sur l'Aa et Ors)

Le Grain Rurbain est le titre du fascicule restituant les propositions de notre équipe afférentes à la demande d'aménagements innovants en milieu rural sur les territoires des Parcs Naturels Régionaux de la région Nord-Pas-de-Calais. La méthode retenue pour interpellier les techniciens des parcs et les élus locaux, suit cet ordre : 1 - D'abord montrer... des images qui soulèvent des questions, des enjeux. 2 - Puis expliquer... par le diagnostic sur site et par l'exemple thématique. 3 - Enfin ajuster... au plus près du « terrain », les dispositifs annoncés. Six communes forment un échantillon sélectionné dans les périmètres des trois Parcs Naturels Régionaux du Nord Pas de Calais. Ici, à quels points les projets proposés peuvent-ils être « innovants » en terme d'urbanisation en milieu rural ou péri-urbain ? Doivent-ils absolument l'être et se départir de tout passé ? Nous préférons les envisager comme alternatives face à une urbanisation faussement spontanée et réellement standardisée reconduite en tout lieu, «faute de mieux».



© Boidot Robin

*Emilien ROBIN,
architecte-urbaniste,
Agence Boidot-Robin (F)*

© Axel Venacque



*Pierre BERNARD,
architecte-urbaniste,
Agence Pierre Bernard Architecte (F)
Axel VÉNACQUE,
architecte-paysagiste,
Agence Leblanc-Vénacque (F)*

Transformer un quartier dans le respect de l'héritage ?

Le quartier du Pile à Roubaix est peut-être le plus pauvre de l'agglomération lilloise. Comme 90% du territoire roubaisien, il est situé en ZPPAUP* depuis 2001. Quand le patrimoine n'est plus une richesse pour ses habitants, mais un signe supplémentaire de pauvreté et de relégation sociale, comment concilier le témoignage monumental que représente l'urbanisme de la ville industrielle avec le projet de redonner une dignité au cadre de vie ? Après trente ans de politique urbaine et de projets, d'intelligence et de compétences dépensées qui n'auront pas réussi à inverser la spirale de la paupérisation et de la déqualification du quartier, nous proposons au-delà des réflexions sur la forme urbaine qui caractérisent l'urbanisme classique, une manière de faire qui parie sur le pouvoir donné aux habitants.

**ZPPAUP: Zone de Protection du Patrimoine
Architectural, Urbain et Paysager*

*Laurence CORMIER,
architecte urbaniste DGA
Stratégie et Développement,
ville de Comines France (F & B)*

Comment une zone de protection du patrimoine participe au développement de la ville ?

Comines-France souhaitant protéger son patrimoine & Comines-Belgique désirant poursuivre son urbanisation, ont réalisé une étude transfrontalière traduit en ZPPAUP* & en Plans Communaux d'Aménagement. La ZPPAUP* perçue initialement comme une contrainte, se révèle peu à peu comme un atout participant à la mise en œuvre de projets qualitatifs parallèlement à d'autres outils et évolutions législatives. Elle permet à la Ville d'expliquer ses qualités de «ville à la campagne» et de mener ses partenaires vers des projets : résorber les friches, densifier, relocaliser les infrastructures & équipements au mieux, afin d'offrir un cadre de vie plus agréable aux Cominois. Ainsi, l'étude initiale participe peu à peu au développement des 2 Comines.

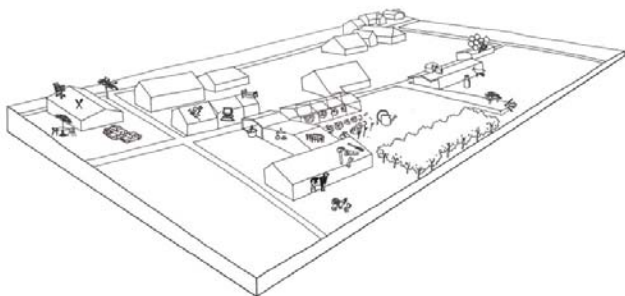


© Laurence Cormier

*Norbert NELLES,
architecte et enseignant,
Université de Liège (B)*

Les ateliers de la ruralité

Pour la première fois, la Faculté d'Architecture de l'Université de Liège propose un atelier de master consacré à la thématique de la ruralité. Les défis qui caractérisent souvent le monde rural - perte d'identité, étalement spatial, absence de centre, contexte spécifique lié au paysage, à l'échelle et à la cohésion sociale - exigent une approche spécifique. L'objectif était de sensibiliser les futurs architectes à cette question. Une recherche par la conception a été mise en place, afin de trouver une traduction architecturale contemporaine pour cette problématique.



© Norbert Nelles



Atelier : Identifier les éléments marqueurs de notre territoire transfrontalier et leurs enjeux

Quels sont les éléments marqueurs qui caractérisent, selon vous, le territoire transfrontalier ?

L'objectif de cet atelier est de construire collectivement une représentation de notre territoire à travers des éléments marqueurs de notre territoire transfrontalier et porteurs de projets. Qu'ils soient paysagers, urbains, architecturaux ou culturels, ils traduisent une logique d'installation humaine tout au long de l'histoire et dégagent un potentiel de valorisation de ce territoire.

Comment le patrimoine peut être à l'origine d'un projet de développement du territoire ?

1- Décomposer le patrimoine pour en révéler la diversité.

Un fait majeur social, économique, emporte le territoire vers une nouvelle destinée. La mine et l'industrie ont constitué ici une aventure humaine et territoriale dont la mutation a profondément marqué les esprits et les paysages. Aujourd'hui, cette histoire puissante constitue évidemment une force identitaire revendiquée jusque dans les stades de foot... On verra dans les témoignages sollicités dans cette session que la valorisation des patrimoines (humains, paysagers et architecturaux, culturels) issus de ce fait majeur constitue une matière à projet capable de renvoyer à une diversité de sens et d'objets, mais également de renouveler la capacité d'invention.

Décomposer « un » patrimoine et en révéler la diversité permet de le recomposer soit avec rigueur et respect pour continuer à en transmettre la force mémorielle et identitaire (conforter), soit avec ouverture et invention pour entraîner le territoire dans une nouvelle ère de développement (créer), mais en préservant l'essentiel : le sens du territoire. On posera ici la question des outils et des moteurs de valorisation, labels, reconnaissance institutionnelle, réseaux, en s'interrogeant sur leur rôle dans la dynamique de projet.

*Yann CUSSEY,
responsable adjoint du PAH de
Lens-Liévin (F)*

Le pays d'art et d'histoire de Lens-Liévin

La Communauté d'Agglomération de Lens-Liévin est labellisée Pays d'art et d'histoire depuis 2008.

Entre essor du tourisme, mise en place de grands équipements culturels et projets d'aménagement, le patrimoine constitue désormais un véritable socle de développement pour ce territoire fortement marqué par l'empreinte de la Grande Guerre et de l'exploitation charbonnière.



Anneau Lorette © Artefactory/labAAPP

*Jean-Louis DELAET,
directeur, Bois du Cazier (B)*

Bois du Cazier, patrimoine mondial de l'UNESCO

Le Bois du Cazier, à Marcinelle, est l'un des quatre sites miniers majeurs de Wallonie inscrits sur la Liste du patrimoine mondial depuis 2012. Sur le plan du développement du territoire, cette reconnaissance participe à une évolution majeure de la promotion touristique tant sur le plan local, provincial que régional, qui met désormais plus en exergue le patrimoine et la culture. Cette reconnaissance est aussi un facteur supplémentaire de mobilisation citoyenne pour la préservation d'autres vestiges industriels majeurs notamment du haut fourneau N° 4, le dernier du pays de Charleroi.

Propriété régionale, ouvert au public en 2002, le Bois du Cazier est reconnu comme une attraction « 4 soleils » par le Commissariat général au Tourisme et comme musée de catégorie « B » par la Fédération Wallonie-Bruxelles. Lieu d'une importante tragédie minière, le site propose une offre muséale consacrée au charbon, à l'acier et au verre déclinée en trois espaces : l'Espace 8 août 1956, le musée de l'Industrie et le musée du Verre.



Le réseau transfrontalier «Itinéraire de la Culture Industrielle» (ICI)

Depuis le 1er janvier 2009, six institutions culturelles et organismes de coopération territoriale de Wallonie et du Nord-Pas-de-Calais (le Pass, l'Ecomusée du Bois-du-Luc, le Bois du Cazier, la Communauté d'Agglomération d'Hénin-Carvin, la Mission Bassin Minier Nord-Pas-de-Calais et le Musée d'Histoire Naturelle de Lille) se sont associés et conjuguent leurs efforts, leurs expériences et leurs compétences autour d'un projet transfrontalier de valorisation culturelle et touristique de leur territoire : "ICI – Itinéraire de la Culture Industrielle".

*Nathalie CIMINO,
responsable du service des
expositions, ingénierie culturelle et partenariats,
musée du Pass (B)
(Sous réserve)*

Initié dans le cadre du programme européen de développement transfrontalier Interreg IV 2008-2012, l'ICI s'échelonne sur 5 ans, du 1er janvier 2009 au 30 septembre 2013. Il s'articule autour d'un axe scientifique qui a permis, au cours de la première année du projet, d'identifier les témoignages emblématiques de l'expérience industrielle et post-industrielle franco-wallonne, de définir et de cartographier l'itinéraire et de mettre en place des actions culturelles et touristiques qui visent à valoriser ce patrimoine grâce à différents outils touristiques destinés au grand public.



Film «Vorarlberg, une provocation constructive»

Le CAUE de l'Isère a réalisé, en 2004, un film sur la construction au Vorarlberg. Il présente le mouvement architectural apparu au Vorarlberg, mêlant architecture contemporaine et économie d'énergies.

Ce land, le plus petit d'Autriche, développe depuis les années 80 une architecture contemporaine et écologique qui commence à faire des émules en France.

Voyage à la découverte des maisons passives, en compagnie d'un journaliste de M6 Grenoble.

Bois du Cazier © JL DELAET



2- Richesse et diversité patrimoniale ; vers une construction identitaire

Le regroupement des forces patrimoniales permet sans aucun doute de mieux contribuer à reconnaître et porter des valeurs parfois simplement reconnues localement. L'addition et la mutualisation d'objets patrimoniaux répartis sur le territoire renforcent l'identité partagée et amènent à de nouvelles organisations institutionnelles et d'action. Les trois témoignages présentés dans cette table ronde démontrent comment la reconnaissance et la notoriété fondées sur « l'addition patrimoniale » sont un projet en soi qui permet la mobilisation des hommes, des outils et des moyens.

Ces éclairages particuliers et les modalités de l'activation d'une dynamique de projet interrogent la capacité d'un territoire à mobiliser ses ressources. Diversité, mais cohérence, répartition et diffusion, mais lisibilité et évidence, les stratégies à l'œuvre ici sont convaincantes. Elles démontrent la pertinence des projets communs, c'est à dire qui rassemblent les territoires, qui fédèrent les hommes et qui orientent les moyens.

*Gauthier VANCAYZELE,
chargé de mission Pays Coeur de
Flandre (F)
Patrick TALLEU,
adjoint au maire et référent
«village patrimonial», commune
de Godewaersvelde (F)*

Le label Village Patrimoine © en Flandre

Mis en place depuis 2009 sur le territoire des Pays de Flandre, le réseau de communes "Village Patrimoine©" a permis de fédérer plusieurs communes de Flandre rurale autour d'un projet commun. L'action a mis en lumière un certain nombre d'édifices de ces villages, désormais mieux valorisés. Progressivement, les habitants se sont réappropriés leur patrimoine et la mutualisation des moyens a contribué à améliorer la notoriété de ces villages à l'extérieur des Pays de Flandre.

La participation active des communes dans la démarche a joué sur l'affirmation d'un sentiment d'appartenance à un réseau de qualité. Quelques habitants sont ainsi devenus des ambassadeurs de leur commune et s'impliquent bénévolement dans cette promotion territoriale.

*Mathieu COOREN
Caroline CAUDRON
chefs de projet de Contrats de
territoire, Conseil général du
Nord (F)*

La démarche des contrats de territoire

Tout en veillant au respect de l'équité entre les territoires, la politique contractuelle d'aménagement et de développement durable renouvelle l'approche du Département du Nord en faveur des territoires, dans une logique plus transversale et plus partenariale à l'échelle des Schémas de cohérence territoriale.

Démarche concertée de développement local et d'aménagement du territoire, les contrats de territoire ambitionnent de mieux tirer parti des richesses et de la diversité des territoires dans les différents domaines de compétences du Département. Cette politique se concrétise par la signature d'un Contrat présentant la stratégie et les engagements opérationnels du Département sur 6 ans.

Contrat de territoire Sambre-Avesnois © CG 59





Terdeghem © Maxime Delplanque Village Patrimoine

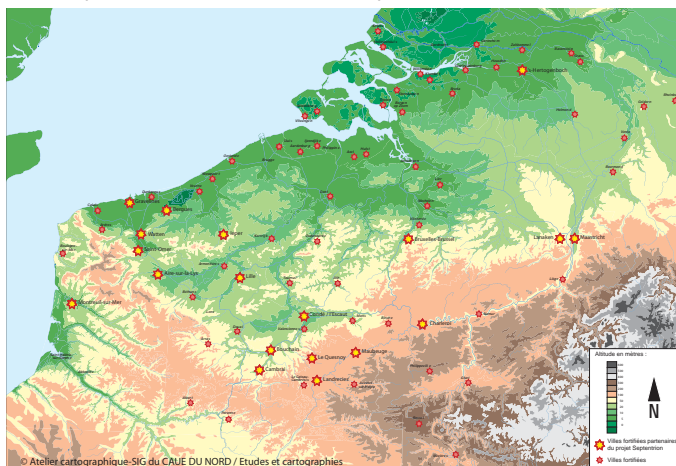
Le projet Septentrion, de la ville forte à la ville durable

Le projet européen Septentrion (financé par le programme Interreg IIIB Europe du Nord-Ouest) est né de la volonté de dix-neuf villes fortifiées de trois pays d'Europe du nord-ouest de partager leurs expériences et compétences en matière d'aménagement urbain, de protection et de valorisation de leur patrimoine naturel et culturel, de sensibilisation et d'implication des habitants dans l'histoire et le devenir de leur ville.

Le territoire Septentrion fut longtemps le théâtre de conflits récurrents. Les villes bastionnées ont été les maillons solidaires de réseaux de villes conçus dès le XVI^e siècle. Ce passé commun se révèle au travers d'une physionomie urbaine originale, fruit d'une ingénierie militaire exploitant les mêmes reliefs, matériaux et végétaux, et animée par un même esprit de perfection géométrique, conjugué à une recherche constante d'adaptation au site. Développer durablement nos villes, c'est tirer les leçons de ce génie originel et des évolutions qui ont suivi. C'est permettre à chaque habitant de lire ce patrimoine, de comprendre la place qu'il occupe aujourd'hui et le rôle qu'il jouera demain.

*Benoît PONCELET,
directeur, CAUE 59 (F)*

Ces villes participent ensemble à la renaissance d'un territoire culturel au sein de l'Europe du Nord-Ouest, le territoire Septentrion.



Quels projets communs pour notre territoire transfrontalier ?

L'objectif de ces ateliers est d'imaginer collectivement des pistes de partenariats pour favoriser une nouvelle dynamique de territoire. Elles pourront s'appuyer sur les projets déjà à l'œuvre et sur les envies et besoins exprimés par les acteurs du territoire.

Avez-vous déjà des actions, passées ou en cours, qui pourraient être le support d'une dynamique territoriale ?

Construire le paysage de demain :
Anticiper les mutations des territoires, c'est être incité à agir dans une vision commune, en fonction d'objectifs partagés.

Refonder les bourgs et les villages :
Renouveler les structures des villes, des bourgs et de villages en fonction des besoins de leurs habitants et de la préservation des terres agricoles, c'est revitaliser une armature urbaine, source de dynamisme social et économique, dans le respect des équilibres écologiques.

Réenchanter les habitats et les lieux de vie :
Réinventer les espaces du quotidien sur les bases de nos patrimoines architecturaux et paysagers, c'est enrichir nos histoires singulières et notre récit commun.

Avez-vous envie de mettre en place des actions ou envisagez-vous des projets transfrontaliers ?

Fédérer les acteurs du cadre de vie :
Le nombre croissant d'acteurs et la complexité des démarches liées à la production des espaces de vie, urbains et ruraux, imposent de nouvelles pratiques de dynamiques de réseaux et de nouveaux outils qui permettent à l'intelligence collective de s'exprimer.



Conclusion

La valeur ultime du patrimoine : donner du sens au territoire

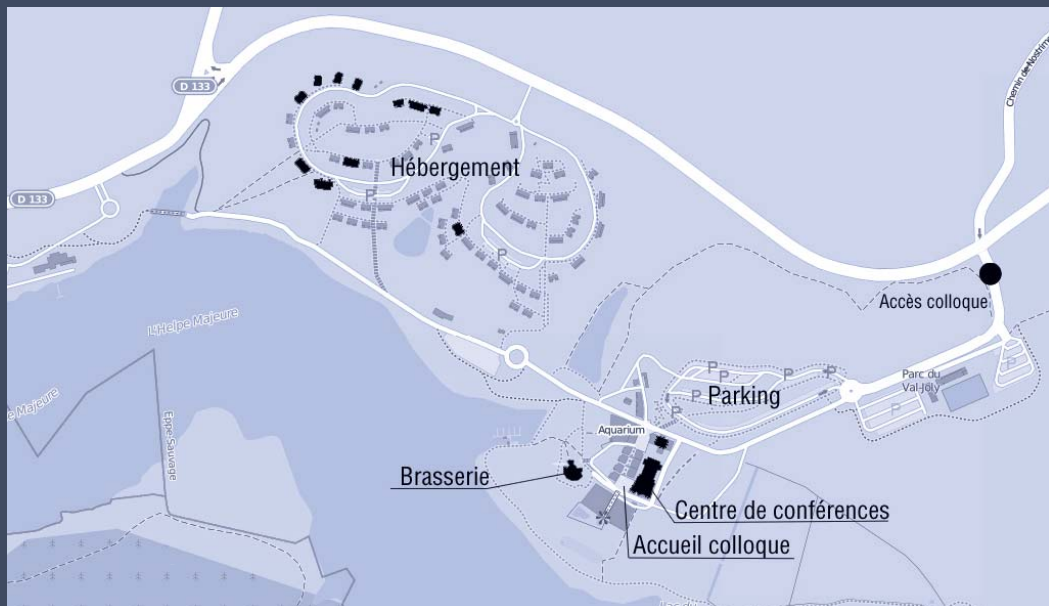
La fin du 20ème siècle a vu se développer, dans différents pays européens, un engouement massif et renouvelé pour la question patrimoniale. En France, plus précisément, à partir des années 1970, un double mouvement de réappropriation et de réaffirmation des signaux culturels et historiques s'est mis en place dans différentes régions. Des collectivités locales, puis territoriales, des associations ou de simples particuliers ont été à l'initiative de nombreuses actions de préservation, de restauration et de valorisation d'éléments divers des patrimoines régionaux, en particulier de patrimoines qui jusque là n'étaient pas nécessairement reconnus par l'État, ceux que l'on nommait encore récemment le « petit patrimoine », tel que le patrimoine rural, les témoignages « de la vie d'antan » ou encore le patrimoine industriel. C'est un véritable mouvement d'affirmation identitaire qui a émergé des territoires à travers la création muséographique (mouvement des écomusées et musées de société) ou la protection de lieux et d'objets élevés au rang de patrimoine (machines textiles, carreaux de fosse...).

De la même façon, il s'est opéré à cette époque un changement de regard quant au rapport de l'Homme à la Nature. Des structures ont vu le jour afin de concilier activités humaines et protection de l'environnement, les parcs naturels régionaux en sont aujourd'hui un acteur clé. C'est dans la région Nord - Pas de Calais qu'est d'ailleurs apparu le premier PNR en 1968, le PNR Scarpe - Escaut, très tôt en lien avec son équivalent wallon (Parc naturel des Plaines de l'Escaut). Cela n'est pas un hasard... la région Nord - Pas de Calais, avant même la constitution des régions en tant que telles, administrées par des conseils régionaux, s'était déjà positionnée dans les années 1970 comme un territoire volontariste et novateur en matière de conservation et de valorisation des patrimoines vus comme acteurs, témoins et socles de la vie régionale.

Le présent colloque témoigne aujourd'hui de la richesse de l'expérience euro-régionale à la fois en matière de patrimoine culturel et de patrimoine naturel. Il n'est pas question de parler d'« achèvement » car nous sommes inscrit dans une dynamique patrimoniale et non une statique, mais il est légitime et non présomptueux de reconnaître que nous sommes dans une phase de bilan, de maturité et de capitalisation d'une pluralité forte d'initiatives sociales et politiques, qui nous engagent aujourd'hui de façon optimiste dans l'avenir. En Wallonie comme en Nord - Pas de Calais, il existe une expertise reconnue, nationale et internationalement, en matière de développement par le patrimoine et la culture. Les différents exposés de ces journées en sont quelques riches témoignages. Ils montrent également l'importance d'une coopération et d'une collaboration élargie des acteurs de la société aux projets patrimoniaux, à la fois en transfrontalier et en direction des habitants. Faire du patrimoine un levier pour un développement durable, soutenable et équitable, suppose une adhésion large aux projets, une compréhension des enjeux au-delà des cercles de spécialistes et une participation active des acteurs de la société civile à l'entretien, la gestion, tout simplement la vie des patrimoines.

C'est en effet par une reconnaissance des liens sociaux aux territoires, des connaissances locales des espaces naturels et culturels et par un dialogue réellement partagé entre décideurs et citoyens qu'il sera possible de dépasser la conception du patrimoine comme outil ou ressource, pour le concevoir tel qu'il est plus fondamentalement : ce qui dit la société, les communautés, qui leur donne sens et les fait exister. Et c'est à partir de cette valeur fondamentale du patrimoine que pourra se bâtir un développement partagé, respectueux des populations et des milieux naturels, un développement effiecient et durable....

*Hélène MELIN,
Chercheur en anthropologie
du patrimoine, de l'environne-
ment et de la nature (F)*



Informations pratiques

Numéros de téléphone utiles :

Référent «Val Joly» :

Florent MESSAGER: +33 (0)6.82.56.63.06

Référente «Trans-formation du patrimoine» :

Aurélie REGNIER-SIVÉRY : +33 (0)6.85.07.09.96

Le projet Trans-formation du patrimoine 2010-2014 réunit six partenaires belges et français (le Groupe d'Action Locale de la Botte du Hainaut, la Maison de l'Urbanisme de l'Arrondissement de Philippeville et l'Institut du Patrimoine Wallon, Espaces Naturels Régionaux, le Parc Naturel régional de l'Avesnois, le Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement du Nord) pour une meilleure prise en compte du bâti ancien sur les territoires du Parc naturel régional de l'Avesnois, la Botte du Hainaut et de l'Arrondissement de Philippeville. Le projet s'inscrit dans le programme européen INTERREG IV France-Wallonie-Vlaanderen.

Pour plus d'informations :

www.trans-formationdupatrimoine.eu

